

## Agir pour la biodiversité domestique

Brève présentation de la biodiversité domestique

Que faire ?

1) Agir pour que mon jardin, ma maison ne soient pas des pièges pour la faune

- baies vitrées
- piscines -Froglog- et bassins
- luminaires
- puits, cheminées, poteaux creux
- gestion des animaux domestiques (chats -grilles stop chat-, chiens, abeilles ; traitement des animaux)
- etc...

2) Changer mes pratiques pour respecter les autres habitants de mon jardin

- repenser le jardin, intervenir moins : cf les concepts de « Jardin en mouvement » (Gilles Clement), de « Jardin Punk » (Eric Lenoir)
- favoriser les plantes locales et adaptées au climat, éviter les potentiellement envahissantes...
- bannir les produits « chimiques », réduire le mécanique
- adapter la taille, la tonte et leur période en fonction de la flore et de la faune
- respecter le sol (pas de labours)
- éviter le feu (compostage, fascines...)

3) Créer des aménagements en faveur de la faune et de la flore au jardin et dans ma maison

- murs en pierre sèche
- bassin
- nichoirs
- gîtes

4) Labelliser ma protection et mon action :

2 exemples :

- les refuges LPO
- les Obligation réelle environnementale (ORE) de longue durée (ex : les Havres de vie sauvage de l'ASPAS)